



## Journée régionale du vendredi 17 Mars 2017

### Organisation de la journée

↳ **Lieu** : CANOPE -55 RUE NOTRE DAME DE RECOUVRANCE – 45000 ORLEANS  
Parking du Centre ville : « chats ferrés » (Carmes) ou « Cheval Rouge »

↳ **Horaires** : 9h00 / 17h00

↳ **Déjeuner** : Repas sur place

#### ↳ **Conditions financières de participation**

<b>Tarif général</b>	110 € / personne + 13€ de frais de repas*
<b>Tarif spécifique pour les contribuants au CREAI</b>	
- pour les 2 premiers inscrits	50 € / personne +13€ de frais de repas*
- pour les 3èmes et suivants	30 € / personne +13€ de frais de repas*

#### ↳ **Conditions d'annulation** :

Seule une annulation signifiée au CREAI Centre – Val de Loire par écrit avant 5 jours avant la journée entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 20 € par participant (frais administratifs et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.

#### ↳ **Facturation / Attestation** :

Une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée. Chaque participant recevra une attestation de présence.

■ **Dossier suivi par Blandine GAILLARD :**  
**Renseignements et inscriptions**

**CREAI Centre – Val de Loire –**

35 avenue de Paris - 45000 ORLEANS

Tél. 02 38 74 56 00 / [b.gaillard@creai-centre.asso.fr](mailto:b.gaillard@creai-centre.asso.fr)

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée régionale du 17 mars 2017

A retourner au CREAI Centre– Val de Loire – B. GAILLARD au plus tard **le 20 Février 2017** (merci de respecter la date limite d'inscription pour des questions d'organisation)

Organisme gestionnaire : .....

Structure : .....

Adresse complète : .....

.....

Tél- : .....

E-mail : .....

	NOM	PRENOM	FONCTION	MONTANT INSCRIPTION
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

• **MODE DE REGLEMENT :** ATTENTION ! NE SERONT TRAITÉES QUE LES INSCRIPTIONS ACCOMPAGNÉES DU RÈGLEMENT OU DE L'AVIS D'ENGAGEMENT ADMINISTRATIF

PAR CHEQUE JOINT A L'ORDRE DU CREAI CENTRE – VAL DE LOIRE

PAR VIREMENT (Préciser l'objet) (Compte Crédit Coopératif : FR76 4255 9000 2541 0200 3273 977)

A RECEPTION D'UNE FACTURE

• **DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 20 FEVRIER 2017**

Seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif seront traitées.

• **ANNULATION :** Seule une annulation signifiée au CREAI Centre par écrit 15 jours avant la date de la journée de formation entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 20 € par participant (frais administratifs et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.

• **FACTURATION / ATTESTATION :** Une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée, accompagnée des attestations de présence.